

DES MOTS POUR DES MAUX



LE PLAN NORD: UN PLAN POUR QUI?

1. Pourquoi s'y intéresser?

Qu'est-ce que le Plan Nord?

C'est un projet économique qui a pour but d'exploiter les mines, la forêt, l'énergie et les télécommunications. Mais aussi, dans une moindre mesure, d'autres ressources comme l'agriculture, la pêche, etc. Le Plan Nord sera développé dans les parties du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se trouvent au nord du 49e parallèle.

Une des raisons qui poussent le gouvernement à « développer » le Nord québécois est le réchauffement climatique. En effet, celui-ci permet d'exploiter plus facilement les ressources minières et les hydrocarbures (pétrole ou gaz). De plus, la fonte des glaciers a ouvert le passage maritime dans l'océan Arctique, ce qui facilite l'exportation (notamment vers l'Asie) des différentes ressources qui seront extraites.

Territoire d'application du Plan Nord



72%
du territoire
québécois

Territoire :
nord du 49e
parallèle

121 000
personnes,
27%
d'autochtones

Exploitation
de pétrole et de
gaz

Exploitation
des Mines et des
forêts

Exportation
de nos
ressources

Le Plan Nord : Qui prend les décisions et qui influence le gouvernement?

Le **Comité ministériel**, composé de 16 Ministres, et la **Table des partenaires** sont au cœur de l'élaboration du Plan Nord. Parmi les personnes siégeant sur cette Table, il y a des représentants de:

- Arcelor Mittal (entreprise minière)
- Hydro-Québec
- Association de l'exploration minière du Québec
- BOISACO (entreprise de production de bois d'œuvre)
- 1 représentant du secteur de l'environnement (Société pour la nature et les parcs du Canada (section Québec))
- 5 représentants de Conférences régionales des élus (CRE)
- 3 représentants de Peuples autochtones
- des représentants du milieu municipal

Notons au passage que les personnes siégeant à la Table des partenaires ont été choisies par le gouvernement, que le secteur environnemental a seulement un siège (sur 25) qu'aucun organisme représentant les femmes ou le secteur de la défense des droits n'est présent.

2. Pourquoi est-ce inquiétant?

Extraits du Plan Nord :

« Le plan nord constitue l'un des cinq volets d'un **nouvel espace économique** qui comprend:

- Les négociations entre le Canada et l'Union européenne afin que le Québec devienne la porte d'entrée de l'Europe en Amérique du Nord;
- La mise en valeur du potentiel minier, énergétique et touristique du Nord (...) »



Des investissements gouvernementaux... coûteux

Années	Argent investi par le gouvernement (investissement public)	Argent investi par le gouvernement et l'entreprise privée (on ne connaît toutefois pas la part respective de l'entreprise privée et celle du gouvernement)	Redevances prévues
D'ici 2036	47 milliards \$	33 milliards \$	14,3 milliards \$

- ✓ **L'argent investi par le gouvernement ira principalement à la construction de barrages, de routes et de chemins de fer qui serviront en premier aux entreprises privées.**
- ✓ **Il est deux fois plus coûteux d'entretenir et d'aménager des infrastructures de transport et de communication sur le territoire du Plan Nord que dans le sud du Québec.**

Saviez-vous que...

Sur les 20 milliards \$ d'investissements privés que prévoit le gouvernement, la moitié provient d'une entreprise chinoise qui investira seulement si le gouvernement construit des chemins de fer.

Une autre entreprise exige quant à elle que le gouvernement couvre 85 % des coûts de construction d'une route devant se rendre à une future exploitation de diamants.

Les investissements privés sont conditionnels à de lourds investissements publics, avant même de commencer à percevoir la moindre redevance !



Tour d'horizon du Plan Nord

Les Femmes... Grandes oubliées du Plan Nord



- **TYPIQUEMENT MASCULIN** : Types d'emplois créés (mines, industrie forestière, construction, etc.)
- **UNE FOIS** : Nombre de fois que les femmes sont mentionnées dans le Plan Nord.
- **AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES** : Ce que ne fera **PAS** le Plan Nord.
- **ASSUMER LES TÂCHES DU FOYER** : En offrant des emplois principalement aux hommes, le Plan Nord laisse aux femmes l'obligation d'assumer l'ensemble des charges parentales et celles reliées à l'entretien du foyer. Ceci est vrai tant pour les femmes qui habitent le territoire du Plan Nord que pour celles qui n'y habitent pas. Rien n'est prévu pour développer les secteurs économiques où les femmes sont présentes (services publics, services sociaux, etc.)



Des emplois éphémères



- **FORMATION SCOLAIRE AXÉE SUR LES BESOINS DES ENTREPRISES** : Ceci causera une diminution importante de la qualité et de l'indépendance de l'enseignement. En effet, les formations risquent d'être taillées sur mesure pour les besoins de l'entreprise (formation pour un type de machinerie ou de système informatique propre à une seule entreprise) et difficilement transférables pour les fins d'un autre emploi une fois que l'entreprise aura cessé ses activités.

- **LES TRAVAILLEURS MIGRANTS** : Ils seront nécessaires pour combler les besoins de main d'œuvre. Rappelons que ces travailleurs n'ont pas les mêmes droits que les QuébécoisEs (ils ne peuvent choisir leur lieu de résidence, leur employeur, etc.) sans compter qu'il est beaucoup plus difficile pour eux de faire respecter leurs droits. Ceci en fait une main d'œuvre vulnérable, captive et bon marché.



- **MIGRATION MASSIVE** : Les territoires du Nord verront le nombre de personnes exploser très rapidement puisque les travailleurs s'y déplaceront pour y occuper un emploi. Cette migration, loin de constituer une politique d'occupation du territoire, sera au contraire temporaire et incertaine puisque les travailleurs quitteront la région à la fermeture de l'entreprise.

- **DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS INCERTAINS** : Le choix d'une entreprise d'exploiter (ou non) les ressources du Nord dépend souvent de plusieurs facteurs comme la valeur en bourse des métaux, le coût du pétrole, etc. Ainsi, nous n'avons aucune garantie que les entreprises investiront réellement et qu'elles ne suspendront pas leurs activités si le contexte économique ou financier n'est pas favorable.

- **LES MINES ET LES FORÊTS, DES INDUSTRIES TEMPORAIRES** : L'exploitation de mines ou de forêts a une durée limitée dans le temps. L'épuisement de la ressource ou la chute de sa valeur justifient les fermetures d'entreprises.

- **ABSENCE D'EMPLOI DE DEUXIÈME ET TROISIÈME TRANSFORMATION** : Les emplois créés seront principalement des emplois d'installation d'infrastructures et d'extraction des ressources naturelles alors que leur transformation se fera à l'étranger. Ce ne sont donc pas des emplois stables qui assurent de bons revenus à long terme.



Le Nord du Québec est l'une des régions du monde avec les plus importantes réserves d'eau douce. Saviez-vous que l'industrie minière est un des secteurs qui polluent le plus l'eau?

Un développement local et régional inexistant et chaotique

- **CRISE DU LOGEMENT** : Il y a actuellement une pénurie de logement dans le Nord du Québec, en Abitibi et sur la Côte-Nord. Même si le gouvernement promet de construire 300 nouveaux logements au Nunavik, ce sera certainement insuffisant. De plus, cela ne répond pas aux problèmes de logement des autres régions. Cette pénurie risque d'entraîner une augmentation des coûts de logement qui sont déjà très élevés.

- **INTÉGRATION ET COHABITATION** : Quel sera l'impact de l'arrivée massive de travailleurs Québécois et étrangers sur les communautés locales? Et sur les populations autochtones?



L'accord de libre-échange avec l'Union européenne et le Plan Nord

La signature de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (AECG) aura un impact considérable sur le Plan Nord car elle ouvre le territoire du Plan Nord (et ses ressources) aux entreprises étrangères et interdit au gouvernement de favoriser des produits locaux, des entreprises locales ou des travailleurs locaux, nuisant ainsi au développement local et régional.

- **VILLES FANTÔMES** : Les villes qui se seront construites dans le cadre du Plan Nord deviendront des villes fantômes lorsque les entreprises auront vidé les ressources et quitté la région.



Un développement énergétique fondé sur un modèle dépassé

- **25 MILLIARDS** : Argent investi dans les ressources énergétiques dites renouvelables.

→ **86%** : ira au développement hydro-électrique, c'est-à-dire à la construction de nouveaux barrages. Ceci causera l'assèchement ou l'inondation de terres, la destruction de rivières et d'écosystèmes fragiles.

→ **14%** : Montant réel qui ira vers des énergies renouvelables et PROPRES, principalement l'éolien. Rappelons toutefois que le secteur de l'éolien est développé par l'entreprise privée, principalement étrangère, ce qui apportera peu de retombées économiques pour le Québec.



Les Autochtones divisés et mal consultés

- **LES AUTOCHTONES DIVISÉS** : Deux des trois nations autochtones, soit la nation Crie (16 000 personnes) et la nation Naskapie (1000 personnes), ainsi que les Inuits (10 000 personnes) participent au Plan Nord. Une majorité des communautés de la nation Innue (16 000 personnes) refuse d'y prendre part. À l'intérieur même des différentes nations, les populations sont divisées.

- **DES CONFLITS À PRÉVOIR** : Comme les ententes entre le gouvernement et les communautés autochtones se feront « projet par projet » il ne serait pas étonnant de voir des conflits surgir.

- **DES COMMUNAUTÉS NON-CONSULTÉES** : Des communautés autochtones qui n'ont pas signé la Convention de la Baie-James et qui ont des droits sur des portions territoriales du Nord n'ont pas été consultées, et cela, en violation de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Ghislain Picard,
Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
s'est opposé au Plan Nord qui, selon lui,
bafoue des droits territoriaux des autochtones.

ET LE GRAND GAGNANT EST... L'ENTREPRISE PRIVÉE!

- **DÉVELOPPER LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE... Pour l'entreprise privée!** : Les entreprises ont besoin d'énergie pour exploiter nos ressources naturelles, voilà pourquoi le gouvernement cherche à développer ce secteur. Jamais, par le passé, le gouvernement ne s'est soucié de l'approvisionnement énergétique des communautés du Nord, notamment les communautés autochtones.

- **PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (P.P.P)** : Une formule mise de l'avant dans le Plan Nord, ce qui fait bien l'affaire de l'entreprise privée puisque les P.P.P. permettent bien souvent de privatiser les profits et de socialiser les pertes



développer les routes, les chemins de fer, les ports... pour le privé,

transformer l'éducation... pour le privé,

éliminer des réglementations... pour le privé,



favoriser la venue de main d'œuvre étrangère... pour le privé,

En résumé...

Une Loi sur les mines désuète,

des redevances minières quasi inexistantes,

une stratégie énergétique dépassée favorisant des milliards d'investissement

dans les grands barrages au détriment des autres filières énergétiques,

l'exploitation des dernières grandes forêts intactes,

des emplois éphémères,

l'ouverture de territoires vierges par la construction de nombreuses routes

dont seulement une partie d'entre elles

améliorera la qualité de vie des populations du Nord

Tout cela, sans aucune évaluation environnementale stratégique
pourtant essentielle pour connaître les impacts environnementaux

d'un projet d'une ampleur inégalée !

3. À suivre de près...

- La signature de l'accord commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) qui ouvrira la porte du Grand Nord aux multinationales européennes.
- Les consultations sur la proposition de protection du territoire du Plan Nord : Le gouvernement prétend que 50% du territoire sera soustrait aux activités commerciales. Or, certaines activités industrielles, telles que la foresterie industrielle et l'exploration minière seraient permises. De plus, si des gisements sont trouvés dans ces territoires, on pourrait déplacer les frontières des réserves pour permettre l'exploitation. Une protection du territoire qui n'en est pas vraiment une! Le gouvernement rendra sa décision finale en 2012.

4. Pour en savoir plus...

Les documents gouvernementaux expliquant le Plan Nord :

www.plannord.gouv.qc.ca

Réseau québécois des groupes écologistes :

www.rqge.qc.ca

Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador :

www.apnql-afnql.com

Gaïa Presse :

www.gaiapresse.ca

Le

MEPACQ

Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec, est un mouvement national et multisectoriel qui travaille à la transformation sociale dans une perspective de justice sociale.

Il regroupe 11 Tables régionales en éducation populaire autonome (ÉPA) qui regroupent plus de 300 groupes populaires et communautaires autonomes.

La série des Mots pour des maux vise à informer les gens sur des enjeux de société par le biais de l'éducation populaire.

Parce que l'éducation populaire, ça change le monde !